

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo**

**REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2022_184**

L'an deux mille vingt deux, le quatorze décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES LES VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 08/12/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 76 - votants : 94

OBJET : BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2023

PRESENTS :

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, RANC Christiane, REVERDY Florian, TAFANKEJIAN Robert, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, BELLIER François, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, BLASSENAC Isabelle, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Philippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, TEUFERT Romain, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, AMIRI Kerha, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, RAVELLI Michèle, ROCHE Annie, SEGUIN Marie-José, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame RANC Christiane
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur LARAT Etienne
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Madame LAGUT Martine a donné pouvoir à madame CHEVROL Nadine
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur BARNERON Philippe
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine
Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à madame LENQUETTE Nathalie
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Madame MONTMAGNON Marie a donné pouvoir à monsieur VALLA Jean-Michel
Monsieur CHAUMONT Jean-Luc a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame ILIOZER-BOYER Nathalie
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame MASSIN Nancie a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise
Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent
Madame SAILLOUR Morgane a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem

Le budget de la Régie autonome Assainissement retranscrit les besoins de la compétence assainissement collectif et non collectif de Valence Romans Agglo.

Depuis 2019, une régie autonome sans personnalité morale g d'exploitation accompagne cette réorganisation en complément des décisions prises par le Conseil communautaire.

Globalement, les dépenses de fonctionnement progressent de l'ordre de 2 M€.

Cette progression se répartit en :

+ 1 M€ de charges courantes, à moitié en interne, à moitié en externe en raison de la délégation de service publique sur Mauboule. Dans ce cadre, il convient de noter que les crédits ouverts sur les charges à caractère général reviennent à un niveau conforme à une activité classique. Il fut grevé ces dernières années par le traitement des boues en raison de la réparation du four de l'incinérateur.

+ 1 M€ d'autofinancement nécessaire à la prise en charge des projets d'investissement sur la période 2022-2027. Ils traduisent l'accroissement du niveau de ressources constatés sur les chapitres de recettes.

Equilibre de la section de fonctionnement

Chapitre	BP 2022	BP 2023
011 - Charges à caractère général	2 993 520 €	2 833 032 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 050 096 €	4 581 265 €
023 - Virement à la section d'investissement	414 434 €	1 417 567 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 868 950 €	4 860 985 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 530 010 €	4 060 510 €
66 - Charges financières	405 000 €	465 000 €
67 - Charges exceptionnelles	346 000 €	340 000 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	- €	12 960 €
Dépenses de fonctionnement	16 608 010 €	18 571 319 €

Chapitre	BP 2022	BP 2023
013 - Atténuations de charges	20 000 €	15 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	928 000 €	925 869 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	14 861 000 €	16 961 440 €
74 - Subventions d'exploitation	658 000 €	640 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	14 010 €	14 010 €
77 - Produits exceptionnels	127 000 €	15 000 €
Recettes de fonctionnement	16 608 010 €	18 571 319 €

Le budget d'investissement regroupe 17,7 M€ d'opérations d'équipement avec une forte prédominance sur la mise aux normes des réseaux et unités de traitement conformément au projet de territoire. En effet, près de 60 % de la programmation des investissements concerne cet axe d'investissement avec l'agrandissement de la station d'épuration de Romans, la reprise de poste de refoulement à Valence et Romans mais également la création de stations de traitements des eaux déversées à Clérieux et à Peyrins prévus sur le mandat.

Ce niveau élevé d'investissement est financé à titre prévisionnel à hauteur de 22 % par l'autofinancement de l'année, 14 % par des subventions et le solde par l'autofinancement passé ou l'endettement. Au stade du budget primitif, ce sont donc 11,3 M€ d'emprunt d'équilibre qui sont budgétisés. Le budget supplémentaire diminuera cette prévision en intégrant le fonds de roulement disponible.

Equilibre de la section d'investissement

Chapitre		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	928 000 €	925 869 €
041 - Opérations patrimoniales	600 000 €	700 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 155 000 €	1 400 000 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 153 356 €	1 110 300 €
21 - Immobilisations corporelles	7 608 541 €	7 995 120 €
23 - Immobilisations en cours	5 739 209 €	8 601 324 €
Dépenses d'investissement	17 184 106 €	20 732 613 €

Chapitre	BP 2022	BP 2023
021 - Virement de la section d'exploitation	414 434 €	1 417 567 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 868 950 €	4 860 985 €
041 - Opérations patrimoniales	600 000 €	700 000 €
13 - Subventions d'investissement	3 074 200 €	2 457 700 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 226 522 €	11 296 361 €
Recettes d'investissement	17 184 106 €	20 732 613 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie à autonomie financière de l'Assainissement en date du,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le Budget Primitif 2023 de la Régie autonome Assainissement qui s'équilibre à hauteur de 18 571 319 € en fonctionnement et de 20 732 613 € en investissement,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 89 voix

Votants CONTRE : 4 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 1 voix

MEJEAN Florent

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 16/12/2022
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 16/12/2022 

ID : 026-200068781-20221216-2022_DELIB184-BF

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	38
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	18 571 319,00	18 571 319,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		18 571 319,00	18 571 319,00
		=	=
		18 571 319,00	18 571 319,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	20 732 613,00	20 732 613,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		20 732 613,00	20 732 613,00
		=	=
		20 732 613,00	20 732 613,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	39 303 932,00	39 303 932,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 993 520,00	0,00	2 833 032,00	2 833 032,00	2 833 032,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 050 096,00	0,00	4 581 265,00	4 581 265,00	4 581 265,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 530 010,00	0,00	4 060 510,00	4 060 510,00	4 060 510,00
Total des dépenses de gestion des services		10 573 626,00	0,00	11 474 807,00	11 474 807,00	11 474 807,00
66	Charges financières	405 000,00	0,00	465 000,00	465 000,00	465 000,00
67	Charges exceptionnelles	346 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		12 960,00	12 960,00	12 960,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 324 626,00	0,00	12 292 767,00	12 292 767,00	12 292 767,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	414 434,00		1 417 567,00	1 417 567,00	1 417 567,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 868 950,00		4 860 985,00	4 860 985,00	4 860 985,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 283 384,00		6 278 552,00	6 278 552,00	6 278 552,00
TOTAL		16 608 010,00	0,00	18 571 319,00	18 571 319,00	18 571 319,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 571 319,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 861 000,00	0,00	16 961 440,00	16 961 440,00	16 961 440,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	658 000,00	0,00	640 000,00	640 000,00	640 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 010,00	0,00	14 010,00	14 010,00	14 010,00
Total des recettes de gestion des services		15 553 010,00	0,00	17 630 450,00	17 630 450,00	17 630 450,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	127 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 680 010,00	0,00	17 645 450,00	17 645 450,00	17 645 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	928 000,00		925 869,00	925 869,00	925 869,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		928 000,00		925 869,00	925 869,00	925 869,00
TOTAL		16 608 010,00	0,00	18 571 319,00	18 571 319,00	18 571 319,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 571 319,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 352 683,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 153 356,00	0,00	1 110 300,00	1 110 300,00	1 110 300,00
21	Immobilisations corporelles	7 608 541,00	0,00	7 995 120,00	7 995 120,00	7 995 120,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 739 209,00	0,00	8 601 324,00	8 601 324,00	8 601 324,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 501 106,00	0,00	17 706 744,00	17 706 744,00	17 706 744,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 155 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 155 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		15 656 106,00	0,00	19 106 744,00	19 106 744,00	19 106 744,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	928 000,00		925 869,00	925 869,00	925 869,00
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 528 000,00		1 625 869,00	1 625 869,00	1 625 869,00
TOTAL		17 184 106,00	0,00	20 732 613,00	20 732 613,00	20 732 613,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 732 613,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 074 200,00	0,00	2 457 700,00	2 457 700,00	2 457 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 226 522,00	0,00	11 296 361,00	11 296 361,00	11 296 361,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 300 722,00	0,00	13 754 061,00	13 754 061,00	13 754 061,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		11 300 722,00	0,00	13 754 061,00	13 754 061,00	13 754 061,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	414 434,00		1 417 567,00	1 417 567,00	1 417 567,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 868 950,00		4 860 985,00	4 860 985,00	4 860 985,00
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 883 384,00		6 978 552,00	6 978 552,00	6 978 552,00
TOTAL		17 184 106,00	0,00	20 732 613,00	20 732 613,00	20 732 613,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 732 613,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 352 683,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 833 032,00		2 833 032,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 581 265,00		4 581 265,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 060 510,00		4 060 510,00
66	Charges financières	465 000,00	0,00	465 000,00
67	Charges exceptionnelles	340 000,00	0,00	340 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	12 960,00	4 860 985,00	4 873 945,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 417 567,00	1 417 567,00
	Dépenses d'exploitation – Total	12 292 767,00	6 278 552,00	18 571 319,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 571 319,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	925 869,00	925 869,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 110 300,00	0,00	1 110 300,00
21	Immobilisations corporelles (6)	7 995 120,00	500 000,00	8 495 120,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 601 324,00	200 000,00	8 801 324,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	19 106 744,00	1 625 869,00	20 732 613,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 732 613,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 961 440,00		16 961 440,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	640 000,00		640 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 010,00		14 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	925 869,00	940 869,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		17 645 450,00	925 869,00	18 571 319,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 571 319,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 457 700,00	0,00	2 457 700,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 296 361,00	0,00	11 296 361,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 860 985,00	4 860 985,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 417 567,00	1 417 567,00
Recettes d'investissement – Total		13 754 061,00	6 978 552,00	20 732 613,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 732 613,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 993 520,00	2 833 032,00	2 833 032,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 841 000,00	1 623 500,00	1 623 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	215 800,00	380 000,00	380 000,00
6062	Produits de traitement	0,00	5 500,00	5 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	64 750,00	38 250,00	38 250,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6066	Carburants	51 000,00	78 500,00	78 500,00
6068	Autres matières et fournitures	38 500,00	40 500,00	40 500,00
611	Sous-traitance générale	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	44 000,00	31 000,00	31 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 000,00	100,00	100,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	33 000,00	44 500,00	44 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	36 500,00	36 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	44 500,00	42 550,00	42 550,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	26 240,00	28 500,00	28 500,00
6226	Honoraires	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	10 000,00	6 500,00	6 500,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	1 500,00	2 200,00	2 200,00
6257	Réceptions	16 000,00	15 500,00	15 500,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	17 000,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	600,00	600,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 500,00	29 000,00	29 000,00
6287	Remboursements de frais	306 930,00	313 832,00	313 832,00
6288	Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
6358	Autres droits	800,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6378	Autres taxes et redevances	120 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 050 096,00	4 581 265,00	4 581 265,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	71 305,00	71 305,00
6218	Autre personnel extérieur	698 396,00	662 260,00	662 260,00
6331	Versement de mobilité	0,00	14 389,00	14 389,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	5 535,00	5 535,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	11 628,00	11 628,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	3 321,00	3 321,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 304 000,00	2 909 625,00	2 909 625,00
6413	Primes et gratifications	0,00	308 571,00	308 571,00
64141	Indemnité inflation	0,00	3 929,00	3 929,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	167 854,00	167 854,00
6452	Cotisations aux mutuelles	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	361 160,00	361 160,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	1 988,00	1 988,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 700,00	700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	27 000,00	28 000,00	28 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	12 000,00	12 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 530 010,00	4 060 510,00	4 060 510,00
6541	Créances admises en non-valeur	80 000,00	300 000,00	300 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 450 010,00	3 760 510,00	3 760 510,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 573 626,00	11 474 807,00	11 474 807,00
66	Charges financières (b) (8)	405 000,00	465 000,00	465 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	405 000,00	465 000,00	465 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	346 000,00	340 000,00	340 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	170 000,00	150 000,00	150 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	76 000,00	80 000,00	80 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	12 960,00	12 960,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	12 960,00	12 960,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 324 626,00	12 292 767,00	12 292 767,00
023	Virement à la section d'investissement	414 434,00	1 417 567,00	1 417 567,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 868 950,00	4 860 985,00	4 860 985,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 868 950,00	4 860 985,00	4 860 985,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 283 384,00	6 278 552,00	6 278 552,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 283 384,00	6 278 552,00	6 278 552,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 608 010,00	18 571 319,00	18 571 319,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 571 319,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	20 000,00	15 000,00	15 000,00
64198	Autres remboursements	20 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 861 000,00	16 961 440,00	16 961 440,00
704	Travaux	500 000,00	600 000,00	600 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	12 150 000,00	14 170 000,00	14 170 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	28 000,00	30 000,00	30 000,00
70613	Participations assainissement collectif	1 200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	459 000,00	480 060,00	480 060,00
7068	Autres prestations de services	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	244 000,00	248 880,00	248 880,00
7087	Remboursement de frais	50 000,00	52 500,00	52 500,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	150 000,00	150 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	658 000,00	640 000,00	640 000,00
741	Primes d'épuration	450 000,00	450 000,00	450 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	208 000,00	190 000,00	190 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 010,00	14 010,00	14 010,00
757	Redevances des fermiers, concession..	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		15 553 010,00	17 630 450,00	17 630 450,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	127 000,00	15 000,00	15 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	5 000,00	5 000,00
774	Subventions exceptionnelles	100 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 680 010,00	17 645 450,00	17 645 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	928 000,00	925 869,00	925 869,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	928 000,00	925 869,00	925 869,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		928 000,00	925 869,00	925 869,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 608 010,00	18 571 319,00	18 571 319,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 571 319,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 153 356,00	1 110 300,00	1 110 300,00
2031	Frais d'études	1 131 356,00	1 046 300,00	1 046 300,00
2033	Frais d'insertion	12 000,00	14 000,00	14 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 608 541,00	7 995 120,00	7 995 120,00
2111	Terrains nus	0,00	30 000,00	30 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	20 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 769 313,00	3 148 400,00	3 148 400,00
2154	Matériel industriel	277 500,00	225 000,00	225 000,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	18 000,00	117 500,00	117 500,00
217355	Aménagt Bât. Administrat. (mise à dispo)	0,00	140 000,00	140 000,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	170 000,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	2 717 843,00	3 830 300,00	3 830 300,00
21754	Matériel industriel (mise à dispo)	88 000,00	88 000,00	88 000,00
21782	Matériel de transport (mise à dispo)	35 000,00	10 000,00	10 000,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	356 000,00	185 000,00	185 000,00
2182	Matériel de transport	117 000,00	185 000,00	185 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 885,00	25 920,00	25 920,00
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 739 209,00	8 601 324,00	8 601 324,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 711 209,00	7 277 800,00	7 277 800,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	928 000,00	323 524,00	323 524,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		14 501 106,00	17 706 744,00	17 706 744,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 155 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
1641	Emprunts en euros	1 155 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	200 000,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 155 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		15 656 106,00	19 106 744,00	19 106 744,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	928 000,00	925 869,00	925 869,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	928 000,00	925 869,00	925 869,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	386 000,00	385 575,00	385 575,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	52 000,00	51 791,00	51 791,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	34 000,00	33 858,00	33 858,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	208 000,00	208 019,00	208 019,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	31 500,00	31 430,00	31 430,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	28 500,00	28 115,00	28 115,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	21 500,00	21 367,00	21 367,00
13918	Autres subventions d'équipement	164 000,00	163 565,00	163 565,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	2 500,00	2 149,00	2 149,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	600 000,00	700 000,00	700 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 528 000,00	1 625 869,00	1 625 869,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 184 106,00	20 732 613,00	20 732 613,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 732 613,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 074 200,00	2 457 700,00	2 457 700,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 979 000,00	2 407 700,00	2 407 700,00
1314	Subv. équipt Communes	95 200,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 226 522,00	11 296 361,00	11 296 361,00
1641	Emprunts en euros	8 226 522,00	11 296 361,00	11 296 361,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 300 722,00	13 754 061,00	13 754 061,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 300 722,00	13 754 061,00	13 754 061,00
021	Virement de la section d'exploitation	414 434,00	1 417 567,00	1 417 567,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 868 950,00	4 860 985,00	4 860 985,00
28031	Frais d'études	111 000,00	701,00	701,00
28032	Frais de recherche et de développement	500,00	473,00	473,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 200,00	7 376,00	7 376,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 800,00	12 261,00	12 261,00
28131	Bâtiments	5 000,00	4 658,00	4 658,00
28135	Installations générales, agencements, ..	50,00	32,00	32,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	317,00	317,00
28153	Installations à caractère spécifique	505 000,00	560 559,00	560 559,00
28154	Matériel industriel	124 000,00	127 512,00	127 512,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	176 000,00	175 334,00	175 334,00
28173	Constructions (mise à disposition)	457 000,00	452 564,00	452 564,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 191 100,00	3 213 839,00	3 213 839,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	71 050,00	111 117,00	111 117,00
28181	Installations générales, agencements	16 500,00	16 239,00	16 239,00
28182	Matériel de transport	155 000,00	148 050,00	148 050,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 000,00	7 986,00	7 986,00
28184	Mobilier	2 850,00	3 378,00	3 378,00
28188	Autres	19 500,00	18 589,00	18 589,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 283 384,00	6 278 552,00	6 278 552,00
041	Opérations patrimoniales (8)	600 000,00	700 000,00	700 000,00
2031	Frais d'études	500 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 883 384,00	6 978 552,00	6 978 552,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 184 106,00	20 732 613,00	20 732 613,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 732 613,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 056 122,48									
1641 Emprunts en euros (total)					20 056 122,48									
000000360895 HOSTUN	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	26/04/2013	35 879,35	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,840	EUR	A	P	O	A-1
00000123774 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	30/01/2015	181 197,98	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	4,840	EUR	A	P	O	A-1
00000159058 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	19/12/2007	01/01/2015	27/01/2015	119 982,92	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,792	EUR	M	P	O	A-1
00000172267 MONTELEGER	CREDIT AGRICOLE	21/11/2008	01/01/2015	15/02/2015	69 519,76	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	6,040	EUR	A	P	O	A-1
00000506599 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	13/04/2011	01/01/2015	15/05/2015	75 822,97	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,670	EUR	A	P	O	A-1
00000580367 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	10/03/2010	01/01/2015	30/09/2015	72 203,93	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
00000698563 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	21/09/2010	01/01/2015	28/02/2015	76 474,27	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
00000777832 MONTMIRAL	CREDIT AGRICOLE	15/04/2013	01/01/2015	03/05/2015	586 481,44	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
00000785639 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	31/12/2015	88 000,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,952	EUR	T	C	O	A-1
00000785655 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	28/02/2015	26 250,05	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,952	EUR	T	C	O	A-1
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	CREDIT AGRICOLE	26/08/2013	01/01/2015	10/09/2015	60 295,61	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,200	EUR	A	P	O	A-1
0000845237 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	20/02/2015	313 467,20	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,957	EUR	T	P	O	A-1
00018630101 ROMANS	CREDIT AGRICOLE	17/11/2004	01/01/2015	06/12/2016	143 847,21	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,900	0,900	EUR	A	X	O	A-1
00030638801 CHATILLON	CREDIT AGRICOLE	15/12/2006	01/01/2015	10/01/2015	113 170,25	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
00034211801 OURCHES	CREDIT AGRICOLE	24/10/2005	01/01/2015	28/12/2015	43 029,15	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	1,270	1,270	EUR	A	P	O	A-1
00037188301 ST MICHEL	CREDIT AGRICOLE	15/03/2007	01/01/2005	20/06/2015	94 779,01	F	Taux fixe à 4,41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
014587101 JAILLANS/ 731223	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	09/06/2013	61 141,82	F	Taux fixe à 4,22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
0332012-01 CHATU/ 731015	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	10/01/2013	418 363,67	F	Taux fixe à 3,81 %	3,810	3,810	EUR	A	P	O	A-1
1272497 SAINT MICHEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2014	01/12/2014	01/03/2015	50 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
164337 CHARPEY/ 731281	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	20/11/2013	87 176,82	F	Taux fixe à 5,18 %	5,180	5,180	EUR	A	P	O	A-1
20630701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	05/03/2004	01/01/2015	15/05/2015	43 882,96	F	Taux fixe à 4,79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
238764 ROCHEFORT/ 730963	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/01/2013	147 516,05	F	Taux fixe à 3,83 %	3,830	3,885	EUR	T	P	O	A-1
28212801	CREDIT AGRICOLE	24/09/2005	01/01/2015	29/03/2015	348 228,03	V	Moyenne Euribor 3M + 0,831	0,900	0,903	EUR	T	P	O	A-1
43415701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	25/04/2006	01/01/2015	30/01/2015	34 021,48	F	Taux fixe à 3,67 %	3,670	3,721	EUR	T	P	O	A-1
51000438718/ 9367749 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/02/2013	83 218,21	F	Taux fixe à 4,79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
512529 CHATUZANGE	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	132 010,14	F	Taux fixe à 5,92 %	5,920	6,053	EUR	T	P	O	A-1
528005	Banque Postale_t	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	1 399 830,84	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	0,460	0,468	EUR	M	P	O	A-1
551150	CREDIT AGRICOLE	16/08/2011	01/01/2018	15/09/2018	20 047,57	F	Taux fixe à 3,97 %	3,970	3,970	EUR	A	P	O	A-1
5586399	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2018	25/09/2018	25/10/2018	2 181 224,93	F	Taux fixe à 2,19 %	2,190	2,212	EUR	M	P	O	A-1
573664 CHARPEY/ 731297	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	15/10/2013	74 666,67	F	Taux fixe à 4,07 %	4,070	4,070	EUR	A	C	O	A-1
6305900	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2010	01/01/2010	10/02/2010	763 249,46	F	Taux fixe à 4,72 %	4,720	4,789	EUR	A	X	O	A-1
69022202 BDP	CREDIT MUTUEL	22/02/2011	01/03/2011	31/03/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,360	3,403	EUR	T	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
71826 /5192427	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2017	26/12/2017	01/01/2021	5 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
731062	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/06/2013	47 911,59	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,830	EUR	A	P	O	A-1
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	CAISSE D'EPARGNE	27/10/2009	01/01/2015	25/02/2015	37 500,00	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,520	EUR	A	C	O	A-1
9071502 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/01/2013	76 339,40	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
MIN284671UPIE / 283516	SFIL CAFFIL	01/01/2009	01/01/2009	01/01/2010	262 734,19	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	3,500	3,551	EUR	A	X	O	A-1
MIN512161EUR ETOILE	SFIL CAFFIL	17/07/2006	01/01/2015	02/01/2015	391 178,43	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,370	EUR	T	P	O	A-1
MIN512530EUR ST VINCENT	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	274 852,40	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,920	EUR	A	P	O	A-1
MIN512532EUR MARCHES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/06/2013	124 725,09	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880	EUR	A	P	O	A-1
MIN512541EUR GEYSSANS	SFIL CAFFIL	21/04/2005	01/01/2015	01/04/2016	180 981,08	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 235 678,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,555	EUR	A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 724 322,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,555	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 190 221,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,368	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	670 779,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,368	EUR	A	P	O	A-1
MON512162CREPOL	SFIL CAFFIL	12/04/2005	01/01/2015	02/01/2015	60 273,12	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,610	EUR	A	P	O	A-1
MON512182 CHATEAUNEUF	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	130 059,63	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,830	0,830	EUR	A	X	O	A-1
MON512525EUR BEAUREGARD	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/03/2013	260 304,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900	EUR	A	P	O	A-1
MON512539EUR GENISSIEUX	SFIL CAFFIL	03/01/2005	01/01/2015	01/02/2015	92 354,36	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
MON512540EUR MONTELEGER	SFIL CAFFIL	27/05/2005	01/01/2015	01/03/2015	50 929,27	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 999 961,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 999 961,00									
2020-0834	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	04/11/2020	04/11/2020	16/11/2022	2 999 961,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 056 083,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 307 736,63					980 591,09	407 889,13	0,00	353 964,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 307 736,63					980 591,09	407 889,13	0,00	353 964,89
000000360895 HOSTUN	N	0,00	A-1	9 902,50	2,32	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3 177,25	380,26	0,00	175,04
00000123774 PEYRINS	N	0,00	A-1	83 078,26	4,08	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	15 083,22	4 020,99	0,00	3 016,71
00000159058 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	54 925,62	4,99	F	Taux fixe à 4.69 %	4,792	9 981,37	2 363,27	0,00	17,57
00000172267 MONTELEGER	N	0,00	A-1	56 032,26	15,12	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	2 175,41	3 384,35	0,00	2 846,33
00000506599 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	23 741,67	2,37	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	7 630,46	871,32	0,00	369,55
00000580367 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	38 965,09	6,75	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4 934,85	1 554,71	0,00	339,45
00000698563 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	23 674,92	2,16	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	7 633,06	793,11	0,00	450,82
00000777832 MONTMIRAL	N	0,00	A-1	454 150,81	15,34	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	20 038,02	20 300,54	0,00	12 774,85
00000785639 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	24 000,00	3,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,952	8 000,00	613,20	0,00	0,00
00000785655 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	7 583,49	3,16	F	Taux fixe à 2.92 %	2,952	2 333,32	195,88	0,00	13,63
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	N	0,00	A-1	7 574,05	0,69	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	7 574,05	242,37	0,00	0,00
0000845237 PEYRINS	N	0,00	A-1	155 341,80	5,89	F	Taux fixe à 3.9 %	3,957	23 444,74	5 718,22	0,00	571,56

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
00018630101 ROMANS	N	0,00	A-1	29 531,11	1,93	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	1,700	14 736,10	502,03	0,00	38,47
00030638801 CHATILLON	N	0,00	A-1	69 783,77	8,02	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	6 518,81	2 986,75	0,00	2 632,52
00034211801 OURCHES	N	0,00	A-1	27 519,99	12,99	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	3,700	2 060,36	1 018,24	0,00	5,73
00037188301 ST MICHEL	N	0,00	A-1	37 175,53	3,47	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	8 701,16	1 639,44	0,00	662,74
014587101 JAILLANS/ 731223	N	0,00	A-1	21 206,82	3,44	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4 977,69	894,93	0,00	382,39
0332012-01 CHATU/ 731015	N	0,00	A-1	279 209,67	12,02	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	16 994,54	10 637,89	0,00	9 712,89
1272497 SAINT MICHEL	N	0,00	A-1	30 000,00	11,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	2 500,00	1 175,90	0,00	106,61
164337 CHARPEY/ 731281	N	0,00	A-1	41 115,61	5,89	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	6 017,39	2 129,79	0,00	202,01
20630701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	24 302,10	6,37	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	3 003,92	1 164,07	0,00	637,61
238764 ROCHEFORT/ 730963	N	0,00	A-1	29 497,36	1,83	F	Taux fixe à 3.83 %	3,885	14 467,71	923,61	0,00	95,94
28212801	N	0,00	A-1	174 990,15	7,74	V	Moyenne Euribor 3M + 0.831	2,728	22 351,48	5 802,15	0,00	16,96
43415701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	20 060,70	8,33	F	Taux fixe à 3.67 %	3,721	2 049,72	708,24	0,00	110,17
51000438718/ 9367749 JAILLANS	N	0,00	A-1	17 303,48	1,15	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	8 449,42	828,84	0,00	359,32
512529 CHATUZANGE	N	0,00	A-1	60 985,76	5,33	F	Taux fixe à 5.92 %	6,053	9 674,06	3 398,22	0,00	497,84
528005	N	0,00	A-1	854 252,56	8,83	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	2,390	74 716,98	24 922,95	0,00	2 186,25
551150	N	0,00	A-1	9 780,64	3,71	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	2 304,29	388,29	0,00	86,57

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
5586399	N	0,00	A-1	1 634 042,71	10,73	F	Taux fixe à 2.19 %	2,212	136 313,55	34 422,69	0,00	455,56
573664 CHARPEY/ 731297	N	0,00	A-1	21 333,37	3,79	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	5 333,33	868,27	0,00	135,67
6305900	N	0,00	A-1	455 083,85	10,11	F	Taux fixe à 4.72 %	4,789	32 401,85	21 778,29	0,00	17 955,53
69022202 BDP	N	0,00	A-1	95 233,03	4,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,403	22 626,99	2 916,73	0,00	0,00
71826 /5192427	N	0,00	A-1	4 750 000,00	37,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,750	125 000,00	59 375,00	0,00	126 834,20
731062	N	0,00	A-1	5 437,67	0,50	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	5 437,67	262,64	0,00	0,00
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	N	0,00	A-1	17 500,00	6,15	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	2 500,00	791,00	0,00	574,42
9071502 JAILLANS	N	0,00	A-1	26 544,95	3,07	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	6 225,08	1 136,12	0,00	809,29
MIN284671UPIE / 283516	N	0,00	A-1	145 421,75	8,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	3,328	12 897,87	0,00	0,00	4 395,09
MIN512161EUR ETOILE	N	0,00	A-1	171 094,52	4,25	F	Taux fixe à 4.3 %	4,370	33 189,63	6 826,65	0,00	1 466,01
MIN512530EUR ST VINCENT	N	0,00	A-1	206 686,49	15,08	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	8 793,53	10 168,98	0,00	8 897,92
MIN512532EUR MARCHES	N	0,00	A-1	76 944,47	9,42	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	6 151,80	3 754,89	0,00	2 005,63
MIN512541EUR GEYSSANS	N	0,00	A-1	130 738,01	11,25	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	8 498,26	5 765,55	0,00	4 028,10
MIS512178EURO512838/001	N	0,00	A-1	1 027 875,46	18,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,555	38 997,93	46 792,60	0,00	44 893,94
MIS512178EURO512838/002	N	0,00	A-1	1 138 980,01	8,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,555	109 850,09	51 850,48	0,00	46 721,35
MIS512180EURO512839/001	N	0,00	A-1	990 062,88	18,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,368	37 563,32	33 326,62	0,00	31 974,35
MIS512180EURO512839/002	N	0,00	A-1	443 074,94	8,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,368	42 732,81	14 914,39	0,00	13 439,04
MON512162CREPOL	N	0,00	A-1	51 676,12	22,00	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	1 309,25	2 382,27	0,00	2 315,46
MON512182 CHATEAUNEUF	N	0,00	A-1	25 591,30	2,00	V	TAM(Postfixé) + 0.55	3,360	8 603,96	115,16	0,00	569,18

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON512525EUR BEAUREGARD	N	0,00	A-1	191 076,77	14,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	8 921,78	9 362,76	0,00	7 413,20
MON512539EUR GENISSIEUX	N	0,00	A-1	21 513,97	1,08	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	10 543,50	871,32	0,00	406,09
MON512540EUR MONTELEGER	N	0,00	A-1	16 138,64	2,17	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	5 169,51	647,16	0,00	365,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 799 963,60					199 997,40	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		2 799 963,60					199 997,40	0,00	0,00	0,00
2020-0834	N	0,00	A-1	2 799 963,60	13,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	199 997,40	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 107 700,23					1 180 588,49	407 889,13	0,00	353 964,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	51	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 107 700,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	16/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21311	50	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21315	50	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15	03/12/2020
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15	03/12/2020
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30	03/12/2020
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - article 2154	10	03/12/2020
L	Outils industriels - article 2155	10	03/12/2020
L	Mat. spécif - Service d'assainissement - article 21562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus - article 2157	10	03/12/2020
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15	03/12/2020
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15	03/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50	03/12/2020
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50	03/12/2020
L	Autres constructions - mad - article 21738	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30	03/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10	03/12/2020
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus mad - article 21757	10	03/12/2020
L	Installations générales divers mad - article 21781	10	03/12/2020
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7	03/12/2020
L	Véhicules légers mad - article 21782	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10	03/12/2020
L	Mobilier mad - article 21784	10	03/12/2020
L	Installations générales divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5	03/12/2020
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Deux roues - article 2182	5	03/12/2020
L	Autres matériel de transport - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5	03/12/2020
L	Meubles de rangement - article 2184	10	03/12/2020
L	Bureaux - article 2184	10	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tables et sièges - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier informatique - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier divers - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10	03/12/2020
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Provisions	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	12 960,00		3 268 625,00	3 281 585,00	0,00	3 281 585,00
Provisions	0,00		3 268 625,00	3 268 625,00	0,00	3 268 625,00
Provision Comptes Epargne Temps	12 960,00		0,00	12 960,00	0,00	12 960,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	12 960,00		3 268 625,00	3 281 585,00	0,00	3 281 585,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 325 869,00	I 2 325 869,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 400 000,00	1 400 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	200 000,00	200 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		925 869,00	925 869,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	925 869,00	925 869,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 325 869,00	0,00	0,00	2 325 869,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 278 552,00	III 6 278 552,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 278 552,00	6 278 552,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	701,00	701,00
28032	Frais de recherche et de développement	473,00	473,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 376,00	7 376,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 261,00	12 261,00
28131	Bâtiments	4 658,00	4 658,00
28135	Installations générales, agencements, ..	32,00	32,00
28138	Aménagement Autres constructions	317,00	317,00
28153	Installations à caractère spécifique	560 559,00	560 559,00
28154	Matériel industriel	127 512,00	127 512,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	175 334,00	175 334,00
28173	Constructions (mise à disposition)	452 564,00	452 564,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 213 839,00	3 213 839,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	111 117,00	111 117,00
28181	Installations générales, agencements	16 239,00	16 239,00
28182	Matériel de transport	148 050,00	148 050,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 986,00	7 986,00
28184	Mobilier	3 378,00	3 378,00
28188	Autres	18 589,00	18 589,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 417 567,00	1 417 567,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 278 552,00	0,00	0,00	0,00	6 278 552,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 325 869,00
Ressources propres disponibles	IV	6 278 552,00
Solde	V = IV – II (6)	3 952 683,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subvention	Subvention 2022	ADOS	Association	120 000,00
6742		Aides réhabilitation SPANC	Tiers non identifiés	Personne physique	30 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2021-A1AP.6ASS ASSAINISSEMENT - PROGRAMME 2022-2026	99 587 000,00	0,00	99 587 000,00	14 633 106,00	17 706,00	67 247 150,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	7,00	6,00	13,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Adjointe administrative	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoints administratifs territoriaux	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attachés Territoriaux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteurs Territoriaux	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		67,00	0,00	67,00	34,30	25,00	59,30
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint technique-Egoutier	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint technique-Electromécanicien	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoints techniques territoriaux	C	13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
Agents de maîtrise Territoriaux	C	6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur -Chargé opération	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur- Animatrice Eaux Pluviales	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur-Responsable unité	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieurs territoriaux	A	8,00	0,00	8,00	6,60	0,00	6,60
Maçon	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	14,00	0,00	14,00	0,00	14,00	14,00
Techniciens territoriaux	B	15,00	0,00	15,00	11,90	0,00	11,90
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		80,00	0,00	80,00	41,30	31,00	72,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de membres présents : 76

Nombre de suffrages exprimés : 94

VOTES :

Pour : 89

Contre : 4

Abstentions : 1

Date de convocation : 08/12/2022

Présenté par (1) Le Président,
A Portes-les-Valence le 14/12/2022
(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire
A Portes-les-Valence, le 14/12/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BORDAZ Christian	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROCHIER Patrick	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
LOUDILLE Xavier	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SEGUIN Marie-José	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	
VALLON Cyril	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/12/2022, et de la publication le 16/12/2022
A Valence, le 16/12/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'Assemblée.